

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben Chímone, David ben Messaouda, Haïm ben Esther, Rav Moché Ben Raziél, Chímone Ben Messaouda, Aaron Ben Hanna, Audrey Bat Étoile Étoile bat Méssaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham, Chímone Ben Yitshak, Yitshak Ben Mordékhaï, Dov Ben Lévana azriel ben Sarah et David ben Julie



Résumé de la Paracha

La paracha tsav traite particulièrement des différents types d'offrandes que les bné israel devaient offrir devant l'autel pour Hachem, en détaillant les conditions et les règles pour offrir ces sacrifices. Dans la fin de la paracha, la torah décrit les sept jours d'inauguration, durant lesquels Moshé intronise Aaron et ses fils en tant que Cohanim (Prêtres) du peuple hébreu, et qui seront dès lors chargés de s'occuper de toutes les offrandes du peuple.

Dans le chapitre 8 de Vayikra, la torah dit :

כב/ וַיִּקְרַב אֶת-הָאֵיל הַשֵּׁנִי, אֵיל הַמִּלְאִים; וַיִּסְמְכוּ אֹהֶל וּבְנָיו, אֶת-יְדֵיהֶם--עַל-רֹאשׁ הָאֵיל
22/ Il fit ensuite approcher le second bélier, le bélier d'inauguration; Aaron et ses fils appuyèrent leurs mains sur la tête de ce bélier.

כג/ וַיִּשְׁחָט--וַיִּקַּח מִשָּׁה מְדָמוֹ, וַיִּתֵּן עַל-תְּנוּפֵה אֹזְנֵה-אֹהֶל הַיְמָנִית; וְעַל-בְּהֶן יָדוֹ הַיְמָנִית וְעַל-בְּהֶן רִגְלוֹ הַיְמָנִית
23/ L'ayant immolé, Moshé prit de son sang, qu'il appliqua sur le lobe de l'oreille droite d'Aaron, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit;

כד/ וַיִּקְרַב אֶת-בְּנֵי אֹהֶל, וַיִּתֵּן מִשָּׁה מִזֶּם הַדָּם עַל-תְּנוּפֵה אָזְנֵם הַיְמָנִית, וְעַל-בְּהֶן יָדָם הַיְמָנִית, וְעַל-בְּהֶן רִגְלָם הַיְמָנִית;
24/ puis, faisant approcher les fils d'Aaron, Moshé mit de ce sang sur le lobe de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite et sur l'orteil de leur pied droit, et il répandit le sang sur le tour de l'autel.

Versets De la Paracha

Penchons-nous sur le sens à donner à cette procédure d'intronisation du cohen. Pourquoi la torah demande-t-elle de déposer du sang sur ces trois parties que sont le lobe de l'oreille droite ainsi que les pouces de la main et du pied droits ? Quelle est l'origine profonde de cette loi ?

Le Torah Chéléma rapporte (au nom du midrach

hagadol) : « Mais Aaron et ses fils avaient-ils besoin qu'on dépose le sang sur leurs pousses ? Seulement, il ne s'agit en fait que de leur apprendre comment purifier les personnes frappées de la tsaraat ». Rappelons que la torah évoque une maladie particulière d'origine purement spirituelle, qui survient suite à la médisance. Cette maladie a pour conséquence

l'apparition de marques sur le corps et rend la personne impure. Une fois la personne repentie, un processus de purification s'engage et justement, la torah réclame d'apposer du sang sur le lobe de l'oreille, ainsi que sur les pouces de la main et du pied droits à l'image des cohanim. De fait, le midrach nous enseigne qu'afin de pouvoir purifier les gens de la tsaraat, la torah aurait fait « une démonstration » sur les cohanim lors de leur intronisation.

Bien évidemment, cela nous amène à réfléchir. Pourquoi les cohanim auraient-ils besoin d'une démonstration ? Une simple explication ne suffisait-elle pas ?

Tentons d'approfondir au travers d'une analyse parallèle concernant le cohen.

Rachi (parachat Nasso, chapitre 5, verset 12) apporte l'enseignement suivant : « *Si tu te retiens de donner la téroumah au cohen par ta vie ! tu devras te présenter devant lui pour lui amener la femme soupçonnée d'infidélité (sotah)* ». Nous pouvons légitimement nous demander quel est le lien entre la faute et la sanction ? Pourquoi le fait de priver le cohen de la téroumah qui lui revient, risque de conduire la personne à ce que sa femme soit sotah ?

Il faut avoir à l'esprit qu'il existe une correspondance importante entre le rapport de l'homme à Hachem et celui du couple. A ce titre, les cinq commandements présents dans la première table de la loi, qui correspondent à la relation entre l'homme et le divin, correspondent aux cinq commandements de la deuxième table régissant la rapport entre les hommes. Ainsi lorsque nous relient les commandements, il s'avère que la deuxième des deux tables est d'une part l'interdit d'idolâtrie et d'autre part celui de l'adultère. Car en effet, le rapport de l'homme à Hachem est le même que celui du couple dans la mesure où Hachem et Israël se sont mariés lors du don de la torah. Commettre l'idolâtrie en adoptant un faux dieu revient au sens propre, à transgresser l'interdit d'adultère. Or, rappelons que le cohen a pour rôle d'assurer en permanence la paix entre Israël et son Créateur, au travers des sacrifices. Il est donc celui qui obtient le pardon du peuple et en quelque sorte, il assure le chalom, la paix, entre

Hachem et son épouse ! Priver le cohen de la téroumah qui constitue son alimentation revient à détruire le vecteur de l'union entre Hachem et Israël. Mesure pour mesure, Hachem sanctionne la personne agissant ainsi en le privant à son tour de l'harmonie de son couple au point de le conduire à soupçonner sa femme d'être sotah.

Cela fait ressortir le rapport étroit entre l'idolâtrie et la débauche. Il s'agit en fait, d'une même transgression qui s'exprime dans deux domaines différents. La première concerne le rapport entre l'homme et Hachem, la deuxième se situe dans la dimension des lois entre l'homme et son prochain.

Ayant cela à l'esprit, nous pouvons aborder les propos du **Pa'néa'h Raza** (parachat Tsav, alinéa 28) expliquant l'apposition du sang sur le cohen dans les trois endroits en question : « *tout cela afin que les démons, les endommageurs et les anges destructeurs ne puissent le léser* ». De quoi parlons-nous ? Le **'Hessed LéAvraham** (Éven Chétiah, Ayin Hakoré, naar 61) explique : « *Sache qu'il existe trois grands princes des forces du mal responsables de la poursuite par l'homme des désirs corporels. Le plus grand se tient sur le lobe de l'oreille droite, celui du niveau intermédiaire se situe sur le pouce de la main droite, tandis que le plus faible se place sur le pouce du pied droit. Par le biais de l'apposition du sang du sacrifice "Aham" du cohen sur ces trois endroits, ces princes se retirent à l'image de l'aspersion des eaux de la vache rousse sur l'homme impur par contact avec un mort, qui retire l'esprit négatif des forces du mal. De la même manière il est nécessaire, la veille de kippour lors des kaparot, de placer le sang de la poule sur ces trois endroits afin de retirer ces princes du mal qui attisent l'attirance corporelle. Ceux-là même qui attisent sont ceux qui accusent dans le ciel, et leur retrait assure d'être sauvé de l'accusation car aucun tribunal ne peut juger sans plaignant !* » Le maître ajoute ensuite que cela constitue le secret des signes que Yaakov avait confié à Ra'hel pour éviter que Lavane ne le trompe. En effet, le rav explique comment la femme peut annuler les forces négatives présentes chez son conjoint dans ces trois endroits et précise que cela permet la naissance d'enfants disposants déjà de la brit-mila !

Appliqué au cohen, ce sang prend une autre dimension. En effet, il le préserve des mauvaises tentations, mais il ne s'agit que de l'aspect régissant la relation de l'homme à son prochain. Comme nous l'avons vu, le cohen représente également l'amour dans le rapport de l'homme à son créateur. Or rappelons qu'Aaron a, contre son gré, participé à la confection du veau d'or, bien que ses intentions étaient en réalité louables. De fait, il est impacté par l'effet négatif de cette faute, et les forces du mal le poursuivent pour cela. C'est pourquoi peut-être, doit-il supprimer ces énergies afin de devenir le pont qui relie l'homme au ciel, sans aucune interférence résiduelle.

Revenons maintenant aux propos susmentionnés du midrach Hagadol. En réalité, Aaron et ses fils n'avaient pas tant besoin de cette apposition, cela n'est venu que pour leur apprendre comment purifier le mestorah. Nous comprenons mieux le sens de cette affirmation. En effet, Aaron n'a pas réellement commis la faute du veau d'or et de fait, n'est pas au sens propre coupable d'idolâtrie. Seulement, sa participation, même à la moindre échelle, lui vaut un contact avec les forces du mal et il doit s'en débarrasser. Il ne s'agit pas d'un exemple concret, mais du moyen de lui transmettre le pouvoir de guérir le mestorah comme nous allons le voir.

Concernant le metsorah, le **Chlah Hakadoch** (Torah Chévikhtav, parachat ki tetsé, torat Or, paragraphe 47) explique que le mot metsorah est l'abréviation des mots « motsi ra' – qui fait sortir le mal ». Il s'agit littéralement du venin du serpent qui a contaminé Adam et Hava lors de la faute. Ce venin représente l'imprégnation des forces du mal, leur adhésion à l'homme. Ainsi, lorsque l'homme faute, Hachem manifeste cette présence négative au travers de sa peau qui exprime de façon visible la présence des forces du mal. Seul le cohen, qui provient de l'opposé de ces forces est à même de purifier le mestorah. Cela nous fournit une explication sur le rapport de procédure existant entre le cohen et le mestorah. Le cohen, comme tout homme est dépositaire des forces négatives qui ont frappé l'humanité. C'est pourquoi, il fallait au préalable l'en débarrasser afin qu'à son tour il soit en mesure de supprimer la sur-expression du mal chez le metsorah. La présence du sang sur le lobe de l'oreille droite du cohen ainsi que sur les

pouces de sa main et de son pied droits a pour objectif de lui transmettre une capacité, un pouvoir purificateur comme l'exprime le midrach Hagadol.

Cela nous amène à une explication extraordinaire directement liée avec le chabbat hagadol que nous vivons cette semaine.

Le **Chlah Hakadoch** (Asseret Hadibérot, massekhet pessa'him, matsa 'achira) explique une chose remarquable : « *il y a un lien entre le mestorah et la sortie d'Égypte. Concernant la tsaraat, il s'avère qu'elle a frappé le libérateur, prophète inégalé dans le peuple juif (en effet, un des signes confié par Hachem à Moshé était la transformation de sa main devenant atteinte de la tsaraat). Parallèlement, il s'avère que nos sages dévoilent que le roi d'Égypte souffrait lui aussi de la lèpre avant sa mort. De même au sujet de la purification du peuple, car les bné-Israël étaient prisonniers en Égypte à l'image du mestorah* ».

Quel est le rapport entre le metsorah et les bné-Israël en Égypte ?

Le **Zohar** (chémot, page 35b) dévoile : « *Rabbi Yossé a dit : Tous les marchés d'Égypte étaient remplis d'idolâtrie, et dans chaque maison on brûlait de l'encens pour les forces du mal qui éveillent l'impureté. Et le secret de la chose est appris dans le verset (chémot, chapitre 12, verset 22 ; concernant la demande de placer du sang sur les linteaux des maisons en prévision de la plaie des premiers-nés) : " Puis vous prendrez une poignée d'hysope, vous la tremperez dans le sang reçu dans un bassin et vous teindrez le linteau et les deux poteaux de ce sang du bassin " Pourquoi avoir besoin du bouquet d'hysope ? Afin de détruire les souffles d'impureté présents parmi eux et afin de marquer la émounah parfaite dans ces trois endroits, un ici, un là et un entre eux. Ainsi Hachem sautera devant les portes et ne laissera pas le destructeur entrer dans vos demeures, car il verra le nom saint gravé sur l'entrée* »

Rappelons que le même bouquet d'hysope est présent pour le sacrifice du mestorah ! En somme, le **Zohar** nous dévoile ici que ce bouquet a pour vertu de repousser le mal et de graver la émounah. Par quel moyen ? Par

l'apposition de trois dépôts de sang. En Égypte, nous étions comparés au metsorah, parce que comme lui, nous exprimions l'impureté, les forces du mal étaient liées à nous. C'est pourquoi, pour les repousser, pour détruire l'idolâtrie inhérente à notre passage en exil, Hachem utilise le secret capable de détacher ces forces du mal de nos demeures. Pareillement, pour le metsorah, il convient de prendre un bouquet similaire et également d'apposer sur le lobe de l'oreille droite et les pouces de la main et du pieds droits, le sang du sacrifice, afin de détruire les forces du mal qui se sont greffées sur nous. Une fois ce procédé accompli, les forces négatives s'enfuient de par la présence de la émounah, de l'esprit saint qui nous enveloppe. Cette capacité purificatrice a été confiée aux cohanim, ayant eux-même vécu ce cheminement et étant devenus en mesure de le reproduire sur les bné-Israël. Les trois dépôts de sang sur le metsorah et sur le cohen jouent donc un rôle identique aux trois dépôts de sang sur la

maison en Égypte.

En cette veille de Pessa'h, nous aussi sommes sur le point de sortir d'Égypte. D'année en année, les mêmes énergies se renouvellent et n'attendent qu'à être saisies. Nous avons donc la possibilité de repousser de façon violente les forces du mal qui se sont adjointes à nous le long de l'année. N'ayant plus les cohanim et les sacrifices, il ne nous reste plus que notre téchouva, arme ultime contre le mal. Profitons de ce moment particulier pour nous éveiller à la sainteté et purifier nos âmes.

Yéhi ratsone qu'Hachem accepte notre repentir et déverse sur nous les eaux purificatrices pour que le mal s'éloigne à jamais de nous, *amen véamen*.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfoua chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but culturel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !